

# APPEL D'OFFRES PUBLIC

**Projet :** Vidange des boues des étangs d'épuration

**N° de dossier :** 7.3-7047-18-08

**Propriétaire :**



Ville d'Amqui  
20, promenade Marcel-Rioux  
Amqui (Québec) G5J 1A1  
Téléphone : 418 629-4242 / Télécopieur : 418 629-4090  
administration@ville.amqui.quebec

**Ingénieur :**



MRC de La Matapédia  
Service du Génie municipal de la MRC de La Matapédia  
420, route 132 Ouest  
Amqui (Québec) G5J 2G6  
Téléphone : 418 932-7082 / Télécopieur : 418 629-3195

La Ville d'Amqui, propriétaire, demande des soumissions sous enveloppe scellée relativement au projet de vidange des boues aux étangs d'épuration. Le projet consiste à fournir les matériaux et la main-d'œuvre requise pour le pompage et la déshydratation d'environ 1 900 tonnes de matières sèches (TMS) de boues, incluant l'organisation de chantier, la mobilisation et la démobilisation. Il est prévu de vidanger les étangs n° 1 et 2 en 2018 et les étangs n° 3 et 4 en 2019.

## Documents disponibles :

Toute personne ou toute société doivent se procurer les documents d'appel d'offres et devis par le biais du système électronique d'appels d'offres (SÉ@O) à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca/index.aspx>.

## Garantie :

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission excluant toutes les taxes applicables, valide pour une période de cent-vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions, sous forme de chèque visé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission émis par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la *Loi sur les assurances* (RLRQ, chapitre A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (RLRQ, chapitre S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (RLRQ, chapitre C-67.3) ou une banque au sens de la *Loi sur les banques* (LC, 1991, chapitre 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée.

## Réception et ouverture des soumissions :

Les soumissions devront être remplies sur le bordereau préparé à cet effet et nous parvenir dans une enveloppe cachetée et identifiée « **Vidange des boues des étangs d'épuration - Ville d'Amqui** ».

Les soumissions seront reçues :

Endroit : Hôtel de ville d'Amqui  
20, promenade Marcel-Rioux, Amqui (Québec) G5J 1A1  
Heure : Avant 11 h, heure légale en vigueur du CNRC  
Date : 30 août 2018

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le présent appel d'offres est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle* de la Ville d'Amqui et est disponible au : <http://www.ville.amqui.qc.ca/services-municipaux/greffe/reglementation.html>.

Donné à Amqui, ce 15 août 2018.

M<sup>e</sup> Marie-Hélène Dupont  
Directrice générale et greffière